

Formation continue

Nom _____ Adresse _____

Prénom _____ NPA/Lieu _____

E-Mail _____ Tél. _____

Il faut accomplir et justifier en 3 ans d'au moins 40 heures de formation continue. Dans ces délais, le cours obligatoire de recertification (qui consiste notamment un cours de premiers secours) doit être suivi. Il compte dans les 40 heures de formation continue exigées.

Les attestations de participation doivent être conservées et jointes au présent formulaire. ⇒ Prière d'envoyer des copies, et non **pas les certificats originaux**.

Date	Cours	Organisateur	Heures

